Message du président de la CME du 12 janvier 2024

Chères et chers collègues,

J'ai été réélu le 9 janvier président de la CME de l'AP-HP et **Diane Bouvry**, pneumologue à Avicenne, a été réélue vice-présidente. Je suis fier et honoré de cette confiance renouvelée et remercie l'ensemble de la communauté médicale pour sa participation remarquable à ce long processus électoral commencé en septembre dernier, ainsi que pour son engagement dans la vie de nos instances, tant au niveau central que local. Je salue **Yann Parc**, second candidat à la présidence de la CME, que j'ai reçu dès le 9 janvier au soir pour nous assurer ensemble que, au sein de la CME, il n'y ait ni perdant ni gagnant, car seule l'unité de notre communauté médicale fait sa force.

Je félicite également les **présidents et vice-présidents de CMEL** renouvelés ou nouvellement élus. Ils savent combien je suis désireux de travailler de concert avec les CME locales qu'ils représentent afin de faire tenir ensemble la nécessaire **déconcentration** de notre fonctionnement, qui est aujourd'hui un acquis de ces dernières années, avec **l'unité et la solidarité de l'AP-HP**. C'est en effet la condition *sine qua non* pour nous positionner comme le CHU de tous les territoires d'Île-de-France, et, au-delà, assurer le rayonnement de l'AP-HP que nous aimons : celle où c'est une chance d'exercer, car c'est un endroit unique pour y faire de la recherche et de la médecine de très haut niveau.

C'est pourquoi, dans la poursuite de mon précédent mandat, mais mieux armé par l'expérience acquise, et appuyé par la confiance que m'ont également accordée les présidents des CME des autres CHU pour peser sur les pouvoirs publics en m'élisant il y a deux ans à la tête de leur conférence nationale, je souhaite travailler avec vous, mais aussi avec les autres personnels soignants, pour **faire tomber une à une les difficultés quotidiennes qui entravent l'exercice de notre métier au service des patients et freinent notre ambition de participer au progrès médical.**

Dans cet esprit, j'aborderai ce second mandat en accordant d'abord une priorité particulière à :

- **la mise en œuvre effective et opérationnelle sur le terrain des « 30 leviers »**, en continuant à aller à votre rencontre et en sollicitant vos remontées ;
- **la conception du nouveau projet médical 2024-2028 de l'AP-HP, qui doit être véritablement le projet de la communauté médicale**, avec l'appui des collégiales ;
- **la défense d'une AP-HP, CHU de l'ensemble des territoires d'Île-de-France**, en accompagnement et en anticipation des bouleversements démographiques, sociaux et infrastructurels du « Grand Paris » ;
- **l'attractivité des carrières médicales hospitalo-universitaires et hospitalières**, qui restera le sujet central de ce nouveau mandat de la CME, qui nécessite non seulement de s'attaquer aux distorsions de concurrence que nous subissons avec le secteur privé, mais aussi de proposer des réponses aux nouvelles aspirations des plus jeunes, tant en ce qui concerne les conditions de travail que la diversification des carrières ou l'égalité professionnelle entre femmes et hommes ;
- **la recherche et l'innovation**, sur lesquelles la communauté médicale doit reprendre plus fermement la main afin de faire prévaloir ses ambitions, ses objectifs et ses besoins.

Je compte sur vous tous et sur l'engagement dans les travaux de la CME et des CMEL de tous ceux que vous avez élus pour vous représenter pour mener à bien cette tâche ô combien difficile mais enthousiasmante.

Convaincu qu'il appartient à chacune et à chacun d'entre nous de participer à redonner une nouvelle dynamique à l'AP-HP, j'adresse à chacune et à chacun d'entre vous tous mes vœux les plus sincères et le plus chaleureux pour cette nouvelle année.

Rémi Salomon
Président de la CME de l'AP-HP